



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Saison 2020/2021 - Procès-Verbal n°1

EXAMEN ARBITRE DE DISTRICT SESSION JUILLET 2021

La commission départementale de l'arbitrage du Calvados a organisé une session d'examen au titre d'arbitre de district le Dimanche 04 Juillet 2021 au CNS d'HOULGATE.

Le jury est composé de :

- M. Denis **AHMED**, François **DEBORDE**, Sébastien **PADE** et Cyril **DUPART**

Les candidats ont suivi une formation au centre sportif normand d'Houlgate du 02 au 04 juillet 2021 animée par la section Formation & Examens :

- 12h de théorie en salle : présentation de l'arbitrage, des lois du jeu, des tâches administratives...
- 12h d'ateliers pratiques sur le terrain : la technique d'arbitrage, l'usage du sifflet, la relation aux autres...

Les épreuves sont notées sur 50. Pour être admis arbitre stagiaire, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 25.

Les candidats admis arbitres stagiaires seront accompagnés et évalués sur le terrain par un membre de la CDA sur une rencontre de Départemental 3 ou U15 pour les candidats âgés de moins de 23 ans.

La commission, après analyse des rapports d'observation, arrêtera la liste des stagiaires nommés arbitre de district. La liste sera présentée au comité directeur du district pour validation.

Nom	Prénom	Club	Date de naissance	Note Sur 30	
ANDRE	Nolan	FC INTER BOCAGE	14/12/2005	29.25	ADMIS
BARRE	Franck	US TREVIERES	27/05/1970	48.00	ADMIS
BENAOUDA	Khaled	FC VITAL	12/11/1990	30.75	ADMIS
BOULLANGER	Moi	AS PTT CAEN	26/01/2004	30.50	ADMIS
CARDOEN	Thomas	ES BONNEBOSCQ	27/11/1989	36.50	ADMIS
DANIN	Hugo	FC BAYEUX	09/08/2003	32.00	ADMIS
DAVID	Arthur	LC BRETTEVIL/ODON	29/08/2000	34.75	ADMIS
HERY	Dylan	ES LE TRONQUAY	08/04/1998	31.00	ADMIS
KHELFAINE	Belaid	MALADRERIE OS	15/06/1996	29.00	ADMIS
LEPROVOST	Valentin	AS IFS	25/05/2000	32.00	ECHEC
MIADANA	Roddi	MALADRERIE OS	16/07/1993	22.50	ADMIS
MOSCATO	Lucas	AM S VERSON	25/05/2000	37.25	ADMIS
MOTTAY	Mavin	FC BAYEUX	21/06/2003	23.75	ECHEC
NOEL	Leny	ES CARPIQUET	07/03/2006	36.00	ADMIS
RAVIER	Nicolas	SU DIVES CABOURG	21/11/2001	38.75	ADMIS
SASAKI	Tony	JS AUDRIEU	11/05/1995	38.50	ADMIS
THOMAS	Elliot	AS IFS	30/10/1999	37.00	ADMIS

Les copies sont consultables, sur RDV, au siège du district auprès de la commission départementale de l'arbitrage.

Les décisions inscrites au présent procès-verbal sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel (courriel : appel@foot14.fff.fr / adresse postale : 4 avenue du parc Saint-André 14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR), dans le respect des dispositions figurant à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Normandie.

Le Président,



Dominique DE LA COTTE